BAC PRO

Maintenance des matériels Option A matériels agricoles



Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules

Sous le contrôle du chef d'atelier, le titulaire de ce bac pro organise les interventions sur les machines. Il peut s'agir d'entretien, de réparation ou d'adaptation. Il établit le diagnostic, estime le coût de l'intervention, prévoit les moyens matériels nécessaires, désigne le ou les intervenants. Il planifie les opérations, du démontage aux essais de remise en service. Il est capable d'exécuter l'intervention. Il contrôle, fait respecter les règles de sécurité. Ses activités ne sont pas seulement techniques : il participe à la gestion des stocks, à l'achat de pièces et collabore avec les services administratifs (facturation, commandes, devis). Ce mécanicien exerce aussi un rôle de conseil auprès des utilisateurs : conditions d'emploi du matériel, modification d'équipements, avis sur un achat. Apte à argumenter sur les avantages d'un produit ou d'un service, il participe aux opérations commerciales. Il doit suivre des matériels de plus en plus complexes connaissant une évolution de technologies informatiques et électroniques de plus en plus rapide.

Débouchés

Il trouve un emploi chez les constructeurs et distributeurs des matériels ainsi que chez les concessionnaires ou artisans ruraux. Les entreprises de vente et de location des matériels ainsi que les entreprises de service et de maintenance des matériels emploient également le titulaire de ce bac pro. Enfin, il peut travailler dans les entreprises ou collectivités utilisatrices des matériels.

Métier(s) accessible(s) :

- conducteur(trice) de machines agricoles
- mécanicien(ne)
- réparateur(trice) en matériel agricole

Accès à la formation

Après la 3ème, 2nde professionnelle Métiers de la maintenance

Qualités requises :

- rigueur, méthode
- bon contact avec la clientèle sur le terrain
- résistance pour travailler dehors
- robustesse

Programme

Grille horaire	2nde	1ère	Tle
Enseignement professionnel	360	294	377
Enseignements professionnels et français en co-intervention (a)	15	14	-
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (a)	15	14	-
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	42	26
Prévention Santé Environnement	30	28	39
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	39
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique (b)	120	98	117
Mathématiques (b)	45	56	39
Langue vivante A	60	56	65
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	78
Soutien au parcours	30	28	39
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	6
2 semaines dédiées à la préparation d'une insertion professionnelle avec PFMP ou à la préparation d'une poursuite d'études (semaines)			2

(a) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève

(b) Les heures de français et de mathématiques en 2nde et en 1ère pro font l'objet de groupes à effectifs réduits.

Enseignements professionnels

- Les matériels agricoles : fonctions et limites d'emploi, systèmes et organes, équipements de commande et automatisme.
- Mise en œuvre du matériel et techniques d'assemblage, de manutention, de réglage et de mise au point, de maintenance et de diagnostic.
- Essais et mesures : températures, densités, pressions, intensités, forces, synchronismes…
- Physique : statique, résistance des matériaux, cinématique, dynamique, énergétique, thermodynamique.
- Communication et information technologique (schéma électrique d'une machine, dessin technique, équipement informatique…), organisationnelle (base de données, planning…) commerciale (support de publicité, affiche…).
- Économie-gestion : l'entreprise, son organisation et son fonctionnement (activité commerciale, gestion administrative et économique des stocks, gestion financière, documents comptables de base, droits et obligations des salariés).

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de **20 semaines** réparties sur les trois années de formation.

La période de formation en milieu professionnel assure la continuité de la formation et permet à l'élève de compléter et de renforcer ses compétences.

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

BAC PRO Maintenance des matériels Option A matériels agricoles



- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement ;
- d'utiliser des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques ;
- de s'approprier les démarches qualité mises en place dans l'entreprise ;
- de mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication avec tous les services;

de prendre conscience du rôle de tous les acteurs et des services de l'entreprise

Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Culture scientifique	3
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E2 : Analyse préparatoire à une intervention	3
E3 : Epreuve prenant en compte la formation en entreprise	15
Sous-épreuve E31 : Réalisation d'interventions sur un matériel	4
Sous-épreuve E32 : Communication technique : diagnostic sur un matériel en dysfonctionnement	3
Sous-épreuve E33 : Activité de maintenance en milieu professionnel	3
Sous-épreuve E34 : Economie-Gestion	1
Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante	Pts>10
EF2 :	Pts>10

Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.
- Brevet de technicien supérieur (BTS) Techniques et services en matériels agricoles
- Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) Génie des équipements agricoles

Pour connaitre les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Ariège (09)
Saverdun - Lycée professionnel Dr Philippe Tissié (Public) ***I A***
Haute-Garonne (31)
Ondes - Lycée général, technologique et professionnel agricole d'Ondes (Public) ***I***
Hérault (34)
Pézenas - Lycée professionnel Charles Alliès (Public) ***I***
Lozère (48)
Saint-Chély-d'Apcher - Lycée privé Sacré-Coeur (Privé) ***I***
Tarn (81)
Carmaux - lycée polyvalent Jean Jaurès (Public) ***I A***
Tarn-et-Garonne (82)
Escatalens - Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation - Sud Agromat ***A***

I *Formation initiale*
A *Formation en apprentissage*

En savoir plus

Retrouvez sur https://documentation.onisep.fr/

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ? Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse